

Avis voté en plénière du 24 janvier 2017

L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

Déclaration du groupe CFE-CGC

Cet avis qui fait suite à une saisine gouvernementale dresse un tableau exhaustif de ce qu'est la fonction publique aujourd'hui dans notre pays. Je devrais plutôt dire les fonctions et services publics.

Ce projet a le mérite de faire des préconisations claires et précises ; utiles si les décideurs veulent bien en tenir compte.

Aujourd'hui, il est fréquent d'entendre tout et son contraire sur les fonctionnaires. Ils sont à la fois plébiscités et décriés. Parfois applaudis ou embrassés, comme les policiers après les attentats qui ont frappé notre Nation, ou simplement félicités comme les pompiers et les professeurs lorsqu'ils font leur travail quotidien. Mais ces mêmes serviteurs de l'État peuvent aussi être critiqués, malmenés ou agressés, y compris physiquement, lorsqu'ils interviennent au nom de l'autorité de l'État dans l'exercice de la mission qui leur est confiée au nom de l'intérêt général. C'est là tout le paradoxe de cette fonction publique qui est autant valorisée que sujette à critique, mais qui reste pour la plupart des Français(e)s une nécessité quotidienne pour satisfaire leur besoin de service public de proximité.

Le présent avis montre bien toute cette ambivalence.

Il est important, comme le fait le texte proposé au vote aujourd'hui, d'affirmer que le statut du fonctionnaire est une garantie de qualité et d'indépendance pour le citoyen, au-delà des avantages réels ou supposés pour l'agent lui-même. Ce statut est porteur de valeurs républicaines et demeure le meilleur outil pour répondre à l'exigence d'exemplarité et d'indépendance souhaitée par nos concitoyen(ne)s.

Pour la CFE-CGC, les statuts particuliers demeurent aussi indispensables au regard des métiers exercés. S'il peut et doit être amendé, les récents textes sur la déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires illustrent parfaitement cette évolution. Le maintien de ce statut est pour nous, CFE-CGC, un préalable à toute discussion ou préconisation sur des possibles réformes de notre fonction publique.

Pour le groupe CFE-CGC, il est souhaitable d'adapter la fonction publique à l'avenir, notamment par rapport au numérique ou encore aux questions environnementales. Mais il n'est certainement pas utile ni juste de « tout changer » comme semblent le préconiser certains (mensuel de l'Ifrap juillet-août 2016 : « Statut, primes, évaluations, temps de travail : tout changer ! »).

Par ailleurs, pour le groupe CFE-CGC, il est important d'intégrer la notion de qualité de vie au travail des agents et la question de la reconnaissance salariale dans toute discussion sur une évolution et

une adaptation de la fonction publique aux défis de demain. La signature par la Fédération CFE-CGC des services publics du plan parcours carrières rémunérations répond en partie à cette exigence.

L'avis présenté aujourd'hui s'attache à placer la question de la gestion des ressources humaines (y compris au sein de chaque ministère) comme une question majeure qui accompagne celle du nécessaire dialogue social ministériel et interministériel et ceci est une bonne chose.

Pour la CFE-CGC, la question d'une fonction publique de métiers reste un point important qu'il convient d'intégrer à la réflexion.

Concernant les préconisations de l'avis, le groupe CFE-CGC s'associe aux propositions formulées et se trouve en accord avec la plupart des préconisations présentées, particulièrement sur la question de la redéfinition des missions et le retour des agents sur leur cœur de métier. Mais aussi sur la question d'une formation initiale adaptée plus en lien avec la réalité du terrain et une formation toute au long de la vie plus prégnante. Enfin, nous souhaitons évoquer la question des retraites et des spécificités de métiers au sein de la fonction publique d'État qui, selon nous, expliquent et justifient des schémas différents selon les activités exercées.

La question de la pénibilité est aussi une question importante et qui mérite une attention toute particulière concrètement évoquée dans cet avis. Permettez-moi de conclure en évoquant la question de l'encadrement qui, pour nous CFE-CGC est au cœur de l'action publique et de tous les projets d'évolution. Il ne peut y avoir de réforme sans la prise en compte des idées des agents, et en particulier de celles de l'encadrement car aucune évolution ne peut se faire contre les personnels et aucune réforme, si utile soit-elle, ne peut être mise en œuvre sans l'engagement des agents concernés. Le service dû et rendu aux citoyen(ne)s dépend largement de l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui composent le service public.

Au regard des préconisations effectuées et des orientations générales rapportées le groupe CFE-CGC votera le présent avis.